

Détail des Comptes

@COFORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 17/05/19

Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 12.00

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net 31/12/2018	Net N-1	Variation	
			En valeur	En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Immobilisation incorp. - Autres	7 386,08		7 386,08	
232000000 Immob incorporelles en cours	7 386,08		7 386,08	
Immobilisations corporelles	10 749,26		10 749,26	
213500000 Installations générales	2 544,60		2 544,60	
218200000 Matériel de transport	8 500,00		8 500,00	
218300000 Matériel Bureau & Informatique	616,66		616,66	
281350000 Amort. Constructions	-156,00		-156,00	
281820000 Amort. Mat. Transport	-741,00		-741,00	
281830000 Amort. Matériel Bureau & Info	-15,00		-15,00	
Total I	18 135,34		18 135,34	
Actif Circulant				
Clients et comptes rattachés	2 264,91		2 264,91	
411AGYPAU S.C.I. AGYPAUNO	360,00		360,00	
411FONCEF FONGECIF I.D.F.	639,82		639,82	
411MIF000 M.I.F. AUDIOVISUEL	300,00		300,00	
418100000 Clts-Factures à établir	965,09		965,09	
Autres créances	3 530,00		3 530,00	
401IKEA00 IKEA	225,00		225,00	
445670000 Crédit de T.V.A. à reporter	1 305,00		1 305,00	
456100000 Associés-Comptes d'apport	2 000,00		2 000,00	
Disponibilités	521,37		521,37	
512100000 B.P. RIVES DE PARIS	399,75		399,75	
530000000 Caisse	121,62		121,62	
Charges constatées d'avances	251,28		251,28	
486000000 Charges Constatées d'Avance	251,28		251,28	
Total II	6 567,56		6 567,56	
Total général (I + II)	24 702,90		24 702,90	
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel	4 000,00		4 000,00	
101200000 Capital souscrit-appelé, n.v.	2 000,00		2 000,00	
101300000 Capital souscrit-appelé,versé	2 000,00		2 000,00	
Résultat de l'exercice	1 182,79		1 182,79	
TOTAL I	5 182,79		5 182,79	
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 610,59		2 610,59	
401BPCEIA BPCE IARD ASSURANCE	160,52		160,52	
401CDISCO CDISCOUNT	739,99		739,99	
401DIAC00 DIAC LOCATION	59,00		59,00	
401DIVERS FOURN. DIVERS	217,45		217,45	
401EDF000 E.D.F. ENTREPRISES	56,50		56,50	
401MACIF0 MACIF ASSURANCES	323,61		323,61	
401MJP000 MIROITERIE JOINTS POLIS	1 053,52		1 053,52	
Autres dettes	16 909,52		16 909,52	
411DIVERS CLIENTS DIVERS	325,00		325,00	
444000000 Etat Impôts sur les Bénéfices	209,00		209,00	
445713000 TVA collectée 20 %	110,00		110,00	
455100000 CHEVALLIER Stéphanie - C/C	8 015,02		8 015,02	
455200000 RATHUILLE Martine - C/C	8 250,50		8 250,50	

Détail des Comptes

@COFORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 12.00

Bilan Simplifié (2033A)			
	Net 31/12/2018	Net N-1	Variation
			En valeur En %
TOTAL III	19 520,11		19 520,11
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	24 702,90		24 702,90

Détail des Comptes

@COFORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 17/05/19

Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 12.00

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net 31/12/2018	Net N-1	Variation	
			En valeur	En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de service	28 892,36		28 892,36	
706100000 Prestations de formations	15 073,44		15 073,44	
706200000 Prestations de Conseil	13 818,92		13 818,92	
Autres produits	0,64		0,64	
758000000 Produits Div. Gestion Courante	0,64		0,64	
Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)	28 893,00		28 893,00	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges externes	26 202,17		26 202,17	
604800000 Achats d'études & prestations	120,96		120,96	
606100000 Fournitures Non Stockables	195,77		195,77	
606200000 Carburant	637,64		637,64	
606310000 Fournitures petits équipements	1 907,87		1 907,87	
606400000 Fournitures Administratives	186,22		186,22	
606500000 Achats mat. inform. & multiméd	816,08		816,08	
606800000 Autres Matières et Fournitures	1 074,91		1 074,91	
613100000 Locations Téléphone	299,95		299,95	
613110000 Locations matériels transports	24,83		24,83	
613120000 Locations Serveur dédié Web	243,50		243,50	
613210000 Locations Chevalerie - Chambly	12 600,00		12 600,00	
613220000 Locations immobilières Optimum	369,90		369,90	
613300000 Location Batterie ZOE	590,04		590,04	
615000000 Travaux d'Entretien	11,67		11,67	
615500000 Entretiens véhicules	161,33		161,33	
616100000 Assurances Multirisques	646,57		646,57	
616110000 Assurance Auto	465,02		465,02	
616400000 Assurance R.C. Pro	145,45		145,45	
618400000 Formation - Cours/Tuto/etc	71,50		71,50	
622600000 Honoraires	1 650,00		1 650,00	
622700000 Frais d'actes et contentieux	12,94		12,94	
622800000 Frais Inscriptions Examens	322,15		322,15	
623600000 Catalogues et imprimés	50,52		50,52	
625000000 Déplac., Missions, Réceptions	114,00		114,00	
625100000 Voyages et déplacements	312,80		312,80	
625600000 Missions	154,59		154,59	
626000000 Frais postaux & Télécommunic.	253,90		253,90	
626100000 Frais téléphone fixe Chambly	283,24		283,24	
626200000 Frais téléphone mobile	1 720,05		1 720,05	
627000000 Services Bancaires	758,77		758,77	
Impôts, taxes et versements assimilés	154,00		154,00	
635400000 Droits d'enregistrement	154,00		154,00	
Dotations aux amortissements	912,00		912,00	
681100000 D.A.P. Immobilisations	912,00		912,00	
Autres charges	233,04		233,04	
651100000 Redevances pour nom domaine	232,35		232,35	
658000000 Charges Div. Gestion Courante	0,69		0,69	
Total des charges d'exploitation (II)	27 501,21		27 501,21	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 391,79		1 391,79	
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Impôts sur les bénéfices (VII)	209,00		209,00	
695000000 Impôts sur les Bénéfices	209,00		209,00	
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	1 182,79		1 182,79	
B - RESULTAT FISCAL				

Détail des Comptes

@COFORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19
Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 12.00

Compte Résultat Simplifié (2033B)					
		Net 31/12/2018	Net N-1	Variation	
				En valeur	En %
Réintégrations					
Impôts et taxes non déductibles		209,00		-209,00	-100,00
695000000 Impôts sur les Bénéfices		209,00		-209,00	-100,00
Déductions					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT					
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		1 391,79		1 391,79	
Déficits					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		1 391,79	0,00	1 391,79	

@COFORMATION

R.C.S. COMPIEGNE 834 369 688

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 4.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 140 RUE DE LA CHEVALERIE

60230 - CHAMBLY

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2019

PROJET DE RESOLUTION

Approbation des comptes de la société @COFORMATION pour l'exercice 2018

Affectation des résultats 2018

Approbation de la rémunération du Président,

Quitus au Président

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, statuant selon les règles de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires prévues par l'article L.225-98 du Code de commerce, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la Société, du rapport de gestion du Président afférents auxdits comptes de l'exercice,

Approuve dans toutes leurs parties lesdits le rapport de gestion, les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et son annexe lesquels comptes annuels se soldent par une perte s'élevant à un montant de 759 euros tels que ces documents lui ont été présentés ;

Constate l'absence de dépenses et de charges non déductibles ; et,

Approuve, en conséquence, les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports, et donne quitus entier et sans réserve à la Présidente de l'exécution de leur mandat au titre dudit exercice clos.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires donne acte à la Présidente :

- De ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux a bien été respectée et notamment de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à votre approbation.
- Ainsi que des résolutions données aux questions écrites posées par les associés conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi du 24 juillet 1966.

Ils acceptent comme régulière ladite convocation faite par le gérant, pour ce jour, heure et lieu, et la ratifient.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux règles de majorité ordinaire prévues par l'article L 225-98 du Code de commerce, lecture du rapport de gestion approuvent celui-ci, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2018, approuve les propositions qui y sont formulées, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par un bénéfice de 1.183 euros.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se soldent par un bénéfice de 1.183 euros.

- a. Solde du compte de résultat (Perte) 1.183
- b. Bénéfice après affectations obligatoires :
 - Dotation à la réserve légale..... 0 €.
 - Dotation à la réserve statutaire..... 0 €.
 - Dotation à la réserve des plus-values à long terme 0 €.
- Solde1.183 €.
- c. Réserves statutaires ou contractuelles..... 0 €.
- d. Report à nouveau antérieur 0 €.
- e. Somme distribuable (b + c + d) 0 €.
- f. Dividendes aux actionnaires..... 0 €.
- g. Solde du compte « Report à nouveau »1.183 €.
- h. Solde du compte « Réserves statutaires ou contractuelles » 0 €.

Il est proposé à L'assemblée générale des actionnaires pour l'année 2018 d'affecter le solde du bénéfice de l'exercice, soit la somme de 1.183 euros, au compte « Report à nouveau ».

Il est rappelé qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices. Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois exercices précédents ont été distribués les dividendes suivants :

- Pour 2017 Il n'a été procédé à aucune distribution de dividende

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires approuve à 0 euros Brut la rémunération de la Présidente pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale des actionnaires décide à l'unanimité, que le Président continuera à ne pas percevoir en contrepartie de ses fonctions une rémunération.

L'assemblée générale des actionnaires décide en outre que Madame CHEVALLIER Stéphanie aura droit au remboursement de ses frais engagés à l'occasion de l'exercice de ses fonctions de Directeur Général sur présentation des justificatifs.

CINQUIEME RESOLUTION

En conséquence de l'approbation des comptes et de l'affectation du résultat, les associés donnent au Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé ainsi que sa gestion.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux règles de majorité ordinaire prévues par l'article L.225-98 du Code de commerce, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant établi conformément à l'article L 225-40 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions et opérations qui y sont mentionnées.

SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour remplir toutes les formalités qu'il appartiendra, notamment de dépôt, de publicité et d'inscription modificative.

Pour régler toutes formalités notamment de publicité et de dépôt prescrites par la loi, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération.

La Présidente :

